

SECOURISME – Formation PSC1

Les convocations et les communications étant envoyées par mail, merci d'inscrire votre adresse de façon lisible

CANDIDAT

Prénom/Nom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Né (e) le : à :Dépt :n° dépt :

Email : @.....

Tél. : Nationalité :

Niveau de plongeur : Délivré le :

Nom du Club :

N° du Club : Licence N° :

Fait à : le :

Signature :

Calendrier de la formation – cochez la date choisie

19 janvier 2019

02 février 2019

16 mars 2019

Séances dans les locaux du Codep Paris – 151 rue Léon-Maurice Nordmann - 75013 Paris

Cours le samedi de 9h00 à 18h00

LE PRESIDENT DU CLUB (1)

Prénom & Nom :

.....

Fait à le

Signature & tampon du club

Atteste présenter le candidat ci-dessus nommé, à la formation PSC1 organisée par le Codep Paris - FFESSM

(1) N'oubliez pas que votre club doit être à jour de sa cotisation 2018 - 2019 au Codep Paris pour pouvoir présenter ce candidat à cette formation



COMITE DEPARTEMENTAL DE PARIS
151 rue Léon-Maurice Nordmann – 75013 PARIS
<http://www.plongee.paris>
contact@plongee.paris

SAISON 2018 - 2019
BULLETIN D'INSCRIPTION

PIECES A JOINDRE A VOTRE BULLETIN D'INSCRIPTION

- Photocopie de la licence FFESSM en cours de validité
- Chèque de 55 euros à l'ordre de **FFESSM - Codep Paris**

Les originaux vous seront demandés au démarrage de la formation.

Le dossier est à retourner au Codep Paris en mentionnant « **Formation Secourisme** »

Contact : Daniel Splingart, secourisme@plongee.paris

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : 15 jours calendaires avant le démarrage de la session, le cachet de la poste faisant foi. Tout dossier arrivé après cette date pourra être refusé. Le Codep Paris se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre d'inscrits est insuffisant. Vous en serez alors avisé par mail au plus tard 10 jours avant le démarrage de la formation et votre dossier vous sera retourné ou conservé, à votre demande, pour une session ultérieure.